



**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail et des solidarités**

ARRÊTÉ

fixant la composition du conseil médical départemental en formation plénière des agents de la fonction publique territoriale de la Loire

Vu le code général de la fonction publique territoriale ;

Vu l'ordonnance n°2020-1447 du 25 novembre 2020 portant diverses mesures en matière de santé et de famille dans la fonction publique ;

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n°92-620 du 7 juillet 1992 relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service et modifiant le code de la sécurité sociale ;

Vu le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale des agents des collectivités locales ;

Vu le décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-189 SCAT du 20 juillet 2026 désignant Monsieur Géraud d'HUMIERES, sous préfet de Montbrison, pour assurer la suppléance de Monsieur François-Xavier BIEUVILLE, préfet de La Loire du mercredi 22 juillet 2026, 8h00 au jeudi 20 août 2026, 8h00.

Vu l'arrêté préfectoral du 22 août 2025 portant désignation des médecins agréés en tant que membres du conseil médical départemental de la Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2026 fixant la composition du conseil médical départemental en formation plénière des agents de la fonction publique territoriale de la Loire ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour la liste des représentants de l'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire (sapeurs pompiers professionnels et volontaires) et des collectivités affiliées au Centre de Gestion de La Loire selon le courriel du 27 juillet 2026 et la délibération du 6 juillet 2026 du Centre de Gestion de la Loire;

ARRÊTE :

Article 1 : La composition du conseil médical départemental en formation plénière des agents de la fonction publique territoriale de la Loire est constituée des membres représentants de l'administration et du personnel, selon les prescriptions suivantes, indiquées au sein des trois annexes ci-jointes :

- **Annexe 1 :** Membres représentants de l'administration et du personnel pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours au sein du conseil médical départemental en formation plénière
- **Annexe 2 :** Membres représentants des collectivités territoriales et des établissements publics au sein du conseil médical départemental en formation plénière
- **Annexe 3 :** Membres représentants des personnels au sein du conseil médical départemental en formation plénière des collectivités territoriales et établissements publics – Catégories A, B et C.

Article 2 : L'arrêté du 9 juillet 2026 fixant la composition du conseil médical départemental en formation plénière des agents de la fonction publique territoriale de la Loire est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin 69433 LYON cedex 03) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Loire et le président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le directeur général de la caisse des dépôts et consignations et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire.

Saint-Étienne, le **05 AOUT 2026**

P/Préfet

Le Sous-Préfet Géraud d'HUMIERES



Annexe 1

SDIS 42	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET PATS		
Représentants de l'administration	Luc FRANCOIS	Marie-Jo PERREZ
		Fabienne PERRIN
	Gilles GRECO	Sylvain DARDOUILLER Yves PARTRAT
Représentants du personnel - Sapeurs-pompiers professionnels (SPP)		
Catégorie A		
Les colonels, colonels hors classe et contrôleurs généraux, les médecins et pharmaciens hors classe et de classe exceptionnelle. Les capitaines, commandants et lieutenant-colonel, les infirmiers, les cadres de santé, les médecins et pharmaciens de classe normale	Commandant Benoît ROUCHON	Cadre de santé Gaël FEY
		Commandant Sébastien GACON
	Désignation en attente	Capitaine Frédéric RICHARD
		Capitaine Sandra FOURNEL
Catégorie B		
Les lieutenants de 1ère et 2ème classe, les lieutenants hors classe.	Lieutenant Thomas SKRZYNSKI	Lieutenant Karine JOUBART
		Lieutenant Rémi PERRET
	Lieutenant Guillaume BLANC	Capitaine Stéphanie CHIROUZE
		Lieutenant Cédric BERGEON
Catégorie C		
Caporal, caporal-chef, sergent, sergent-chef, adjudant, adjudant-chef	Adjudant-chef Noël FERRAPIE	Adjudant-chef Jérôme ALLAIN
		Adjudant-chef Hervé RIBOT
	Adjudant-chef Laurent PICQ	Adjudant-chef Julien HANSALI
		Adjudant-chef Mourad BACHEKOUR
Représentants du personnel – Personnels administratif et technique spécialisés (PATS)		
Catégorie A et B	Frédéric TEYSSIER	Julien SAILLY
		Jean-Christophe TRAPANI
	Cécile BROUSSET	Laurence BRUN
		Chrystelle RABEYRIN
Catégorie C	Géraldine PORTE-GIRE	Chantal JOUMARD
		David COLAVITTI
	Caroline THIZY	Cyril GRANGE
		Isabelle AUROUX
SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)		
Représentants de l'administration	Luc FRANCOIS	Fabienne PERRIN
Représentants du personnel	Sylvie TEYSSIER LOUBET	Yvan MESSINA
Médecin-chef départemental SDIS 42	Médecin-Colonel Philippe RIGAUDIERE	Médecin-Lieutenant-colonel Laure MAYAUD

Annexe 2

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION		
	Titulaires	Suppléants
CENTRE DE GESTION DE LOIRE	Catherine BRUN	Eric BERLIVET
	Lynda REZAIK	Laurence BOYER
VILLE DE SAINT CHAMOND	Andonella FLECHET	
	CADEGROS Régis	
VILLE DE ROANNE	LUPU BRATILOVEANU Adina	LOUGHRAIEB Maryvonne
		PIAT Estéban
	BRUN Catherine	LASSAIGNE Pascal
		LAPALUS Helene
ST ETIENNE METROPOLE	Isabelle DUMESTRE	Karima KRENENOU
		Liliane RIVAUX
	Jean Michel PAUZE	Christine MASSARD
		Denis BARRIOL
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE	Julien LUYA	Jean François BARNIER
		Jean François CHORAIN
	Yves PARTRAT	Danièle CINIÉRI
		Marie Jo PEREZ
REGION AUVERGNE-RHONE ALPES	Nicole PEYCELON	Emmanuel MANDON
		Raymond VIAL
	Aline MOUSEGHIAN	Laurence BUSSIÉRE
		Catherine ZAPPA
VILLE DE SAINT ETIENNE	Isabelle DUMESTRE	Louisa HAREB
		Myriam ULMER
	Christine MASSARD	Alexandre CHARROIN
		Johan CESA

Annexe 3
Catégorie A

Catégorie A	Titulaires	Suppléants
CENTRE DE GESTION DE LOIRE	Geneviève CHARRA	Rachel TERRY
		Vincent GAUDELIERE
	Emilie PERRIN	Marie COUDEYRAS
		Manuela LAMBERT
VILLE DE SAINT CHAMOND	Lionel DIARD	Vincent SOLER
		Aurélie BONNARD
VILLE DE ROANNE		
	Laurence MOUSIERE	François CHARMILLON
ST ETIENNE METROPOLE	François ROUSSEAU	Gaëtan MELLON
		Sophie LEPINE
	Cédric RENAUD	Laurent FABRE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE	Kamel HADJ-RABAH	Noémie DERORY
		Myriam DAHMANI
	Alberic PEYRE	Christine DUBOIS
		Valérie ALLAIGRE
REGION AUVERGNE - RHONE ALPES	Laurence FRETY	Claudie COSTE
		Odile CELLIER
	Maria TOMANOV	Frédéric GIRARD
		Ludovic POMMARET
VILLE DE SAINT ETIENNE	Esthel CORNEDE	Hamid MEDJEBEUR
	LAULAGNIER Mélanie	CHAILAN Marie France

Catégorie B

Catégorie B	Titulaires	Suppléants
CENTRE DE GESTION DE LOIRE	Béatrice GOUY	Guillaume RIBOUAT
		Valérie FERRIER
	BAYOD Karine	Ludovic ROBERT
		Hélène CEYSSON
VILLE DE SAINT CHAMOND	Florent BASSET	Guy BERNE
VILLE DE ROANNE	Rodolphe BERRY	
ST ETIENNE METROPOLE	Julien RONZIER	Michèle MOSNIER
		Guillaume BUTTET
	Pascale LAM	Jean Pierre ISSARTEL
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE	Jacky CHARRIER	Laurence MOULIN
		Sophie MALARD
	Anissa HRICHI	Emilie DELMAESTRO
		Emmanuel DOS SANTOS MONTEURO
REGION AUVERGNE-RHONE ALPES	Patrick DEVAUX	Muriel RODRIGUES
		Jean-Pierre CHAUX
	Florence DENONFOUX	Frédéric OLLIVIER
		Emmanuel BAUZAC
VILLE DE SAINT ETIENNE	Christophe THOMOLLARI	Laurence ROUSSET
		Florian BROUILLOUX
	Christophe POCHON	Gaëlle THOMAS

Catégorie C

Catégorie C	Titulaires	Suppléants
CENTRE DE GESTION DE LOIRE	Jean Christophe BERTHIER	Alain TEYSSIER
		Carole JACQUET
	Chantal FERNANDES	Joan MASUE
		Christophe SOLER
VILLE DE SAINT CHAMOND	DREVET Martine	Laurie DAMONT
	FOURNIER Stéphanie	Carole CHIRON
		Julien CHARRA
VILLE DE ROANNE	Robert ARTHAUD	Florian PALMIER
		Farid HENRI
	Stéphane FOLTYN	Laura ALEKSANDEREK
		Michelle MARCANDIER
ST ETIENNE METROPOLE	Laure BACHER	Rémi PLOTON
	FARAJ-ROBIN Asmae	Souad HADDOUCHI
		HAJJAMI Fatima
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE	Pascal GIRARD	Stéphanie MURE
		Djamila VIAL
	Damien BONNEVILLE	Alain BOUFFETIER
		David SION
REGION AUVERGNE-RHONE ALPES	Murielle BLANC	Athmane BENNACER
		Corinne BASTET
	Hélène SABOT	Francine URZE
		Martine ALLIX
VILLE DE SAINT ETIENNE	Mustapha GHANEM	Boualem HAMMOUCHE
		Eric THIOLIER
	Odile BESSET	Eric RAMIER

